

**MME HÉLÈNE TIGROUDJA**

*Professeure de droit international*

*Aix-Marseille Université*

*Membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies*

Prof. Dr. Hélène Tigroudja est professeure de droit international à l'Université d'Aix-Marseille (France). Elle est par ailleurs inscrite sur la liste des experts en matière de réparations devant la Cour Pénale Internationale. Co-auteur avec le professeur Ludovic Hennebel du *Traité de droit international des droits de l'homme* (2016, Pedone, Paris, 1706 pages), elle mène ses recherches et enseigne dans diverses universités telles que la NYU, Sciences Po (Paris), l'Université Libre de Bruxelles, l'Université Abomey-Calavi (Cotonou, Bénin), l'Universidad Católica de Buenos Aires. Elle a également effectué un séjour de recherche à la Cour interaméricaine des droits de l'homme (Costa Rica).

En 2014, elle a été choisie par l'Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas) pour co-diriger, avec la Prof. Dr. Maarit Jänträ-Jareborg, le Centre de recherche et d'études internationales portant sur les droits des femmes et l'élimination de la discrimination (Brill Publishers, 2016). Ses domaines d'expertise sont le droit international des droits de l'homme (avec un accent particulier sur les approches comparatives des mécanismes régionaux et universels des droits de l'homme), le droit international de la responsabilité (notamment dans sa dimension de réparation) ; les immunités des États et des organisations internationales; le droit des conflits armés; la mise en œuvre au niveau national des obligations juridiques internationales et la lutte de l'UE contre le terrorisme. Depuis 2002, elle travaille régulièrement en tant qu'experte auprès du Conseil de l'Europe (mise en œuvre de la CEDH, protection des personnes déplacées, liberté de religion et protection des minorités religieuses, amélioration des institutions judiciaires nationales, protection des migrants); les Nations Unies (programmes de l'ONUDC sur la lutte contre le terrorisme) et l'Union européenne (en particulier le droit international humanitaire et le système judiciaire interne des États candidats à l'intégration à l'UE).